

Notre fondateur



Gilles Menguy

Fondateur

Diplômé de la Sorbonne et de la faculté de droit de Harvard, il est avocat au barreau de Paris depuis 1998 et solicitor habilité à exercer en Angleterre et au pays de Galles depuis 2006.

Depuis 1995, Gilles a développé une expertise complète en franchise, qu'il s'agisse des contrats de droit français ou des contrats internationaux, du droit des sociétés, des fusions-acquisitions et du contentieux, tout en exerçant le rôle de conseiller juridique auprès des franchiseurs. Il s'est ainsi progressivement imposé comme un médiateur chevronné, **spécialiste dans la conclusion d'accords**.

Défenseur du système de franchise qu'il considère comme le meilleur outil de développement économique, humain et national, il **intervient régulièrement** dans des colloques français ou étrangers et **écrit régulièrement des articles.**

Depuis 2015, à la demande du Gouvernement américain, Gilles assiste le Gouvernement tunisien, en particulier ses autorités de concurrence, dans le cadre d'un processus de modernisation législatif concernant la franchise et le commerce associé, dont la finalité est de favoriser les échanges commerciaux internationaux. Ce programme a vocation à s'étendre au Maghreb. Dans ce cadre, en décembre 2015, Gilles assure l'intervention inaugurale du salon de la franchise à Tunis.

Il anime des conférences sur la franchise dans des séminaires pour des équipes de comité exécutif et des congrès de franchise.

Il est co-auteur du chapitre français paru dans l'ouvrage intitulé **International Franchise Sales Laws**, publié en 2015 par le Forum on Franchising du American Bar Association, qui est l'ouvrage de référence en la matière, les co-éditeurs étant Andrew P. Leowinger et Michael K. Lendsey.

Trois autres ouvrages ont paru dans lesquels Gilles est un auteur, intitulés :

 Fundamentals of Franchising in Europe publié par le Forum on Franchising du American Bar Association, publié en 2017



- Distribution & Agency in Europe, publié par Getting the Deal Through en 2018
- Franchising in France, publié par Thomson Reuters en 2019

Il est reconnu par ses pairs et a été choisi sans discontinuer entre 2010 et 2020 par la revue *The International Who's Who of Franchise Lawyers* qui le décrit comme « brillant» et « l'un des meilleurs avocats du pays».

Il a notamment eu la distinction d'être reconnu par ses pairs comme étant **parmi les 30 avocats les plus réputés au Monde**.

Également classé de 2011 à 2020 par le magazine juridique français *Décideurs* en droit de la distribution et de la franchise.

Professeur adjoint à l'Université de Paris Nanterre, il y enseigne le droit de la franchise et de la distribution européenne en master.

E-mail: gmenguy@gm-avocats.com

Phone: 33(0)1 88 33 47 37

vCard: Download